

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Sous-Comité du Comité régional pour les Programmes et la Coopération technique sur les visites qu'il a effectué en Nouvelle-Zélande et au Viet Nam afin d'examiner la collaboration de l'OMS dans le domaine de la réforme des systèmes de santé¹ ;

Reconnaissant la valeur du travail du Sous-Comité pour les Etats Membres ;

1. APPROUVE les recommandations formulées dans le rapport du Sous-Comité sur ses visites dans les pays ;
2. REMERCIE le Sous-Comité pour son travail ;
3. PRIE le Sous-Comité, dans le cadre de son mandat pour 1997, d'examiner et d'analyser les répercussions de la coopération de l'OMS avec les Etats Membres dans le domaine des maladies nouvelles, émergentes et réémergentes ;
4. DECIDE que les pays à visiter dans le cadre de cet examen seront le Cambodge et le Vanuatu.

¹ Document WPR/RC47/9.